



micropep

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 JUILLET 2024

MICROPEP LÈVE 27 M€ POUR RENDRE L'AGRICULTURE PLUS DURABLE

LA BIOTECH D'ORIGINE TOULOUSAINNE LÈVE 27M€ POUR DÉMARRER LES PHASES RÉGLEMENTAIRES DE SES BIOSOLUTIONS À PARTIR DE MICROPEPTIDES PERMETTANT DE PROTÉGER LES CULTURES CONTRE LES AGENTS PATHOGÈNES ET LES MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES.



Toulouse, 25 juillet 2024 - [Micropep Technologies](#) (Micropep), leader mondial de la technologie des micropeptides, annonce aujourd'hui une levée de fonds en Série B de 27 millions d'euros. Menée par le fonds Ecotechnologies 2 géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030, et par le fonds suisse Zebra Impact Ventures, cette levée bénéficie du soutien des investisseurs historiques (Sofinnova Partners, Supernova Invest, Fall Line Capital, FMC Ventures, et IRDI Capital Investissement). Cette levée de fonds porte le financement total de l'entreprise à plus de 48 millions d'euros depuis sa création en 2016. Micropep prévoit d'utiliser les fonds de la série B pour accélérer sa stratégie de mise sur le marché par le biais de partenariats stratégiques, compléter les études réglementaires de sa première molécule biofongicide et élargir son pipeline d'ingrédients actifs de micropeptides.

Un projet qui séduit de plus en plus les investisseurs spécialisés

"Nous sommes ravis de rejoindre Micropep à ce stade de son développement", déclare Edouard Combette, directeur d'investissement chez Bpifrance. "Grâce à ses produits à base de micropeptides, Micropep est idéalement positionné pour relever les défis de grande ampleur auxquels les agriculteurs du monde entier sont confrontés. En exploitant la puissance de la nature pour améliorer les rendements et la résilience des cultures, Micropep est à la pointe de l'innovation agricole mondiale. Nous sommes enthousiastes à l'idée de soutenir leur vision d'un avenir où l'innovation scientifique se met au service de pratiques agricoles durables, qui auront un impact décisif sur la sécurité alimentaire et la gestion de l'environnement dans les années à venir."

"La technologie pionnière des micropeptides promet de révolutionner l'agriculture de manière durable," confie Lionel Artusio-Payot, General Partner chez Zebra Impact Ventures, qui investit à travers la stratégie Regenerative Growth I, co-gérée avec Mirabaud AM. "En soutenant Thomas et son équipe, nous sommes ravis de soutenir la croissance de Micropep en tant que futur leader des biosolutions pour l'agriculture, au service d'une planète plus saine pour les générations futures."

Construire une agriculture plus durable au service des générations futures

"Parce qu'elle intervient dans un contexte de financement particulièrement complexe, cette nouvelle levée de fonds est une marque de reconnaissance des résultats exceptionnels que nous avons obtenus jusqu'à présent chez Micropep et du potentiel futur de notre plateforme de découverte de micropeptides et de nos premiers ingrédients actifs," indique Thomas Laurent, directeur général et cofondateur de Micropep.

"Nous sommes ravis d'accueillir Bpifrance et Zebra pour nous aider à construire une agriculture plus durable afin de protéger la production alimentaire mondiale pour les générations futures."

Sa plateforme propriétaire Krisalix™ permet à Micropep de découvrir de nouveaux micropeptides bioactifs de manière beaucoup plus rapide et efficace que les méthodes traditionnelles. "Trouver une séquence de micropeptides ayant une activité biologique d'intérêt sur les plantes n'est déjà pas facile. Mais ce qui est le plus compliqué, c'est d'arriver à la



transformer en un produit formulé efficace et abordable en termes de prix pour les agriculteurs”, confie Thomas Laurent. “Notre plateforme Krisalix combine ainsi des approches d’intelligence artificielle et de machine learning pour le design de nouveaux micropeptides avec une suite de bioessais pour tester leur efficacité, leur stabilité et leur rendement en production pour sélectionner rapidement les plus prometteuses”.

Nouer des partenariats stratégiques pour accélérer la croissance

Parce qu’ils combinent de nouveaux modes d’action, une forte efficacité sur le terrain, d’excellentes propriétés de dégradabilité dans l’environnement et des coûts abordables pour les agriculteurs, les micropeptides recèlent un potentiel unique. “Nous sommes idéalement positionnés pour fournir à l’industrie du biocontrôle une toute nouvelle catégorie d’ingrédients actifs plus durables basés sur les micropeptides. Notre ambition est de travailler main dans la main avec des partenaires sélectionnés à différentes étapes du cycle de développement des produits et dans différentes géographies pour apporter le plus vite possible nos solutions aux agriculteurs”, explique le CEO de Micropep.

Cette nouvelle levée de fonds aidera l’entreprise toulousaine à renforcer ses relations existantes et à établir de nouvelles alliances stratégiques avec des entreprises de premier plan en R&D, fabrication, commercialisation et distribution dans l’industrie. “C’est, selon nous, la meilleure stratégie durable pour développer une entreprise comme la nôtre et rendre nos ingrédients actifs de micropeptides accessibles à un maximum d’agriculteurs dans le monde entier”, déclare Thomas Laurent.

Contact presse

BPIFRANCE

Juliette FONTANILLAS

06 72 76 08 09


juliette.fontanillas@bpifrance.fr

À propos de Micropep Technologies

Micropep est le leader mondial dans le développement de micropeptides pour l’agriculture. Les micropeptides sont de petites protéines composées d’une dizaine d’acides-aminés naturels et permettant de contrôler les maladies, les mauvaises herbes ou les insectes nuisibles aux cultures. Fondée en 2016 à Toulouse et désormais présente en France et aux Etats-Unis, la société a développé une plateforme unique combinant intelligence artificielle et biologie synthétique pour identifier, tester et sélectionner rapidement de nouveaux micropeptides à destination de l’industrie du biocontrôle. L’ambition de Micropep est d’aider les agriculteurs à protéger leurs cultures contre les agents pathogènes et les mauvaises herbes résistantes, en préservant les rendements, dans le respect de l’environnement.

À propos du plan d’investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.

- 
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
 - ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
 - ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030%20> | @SGPI_avenir

À propos du fonds Ecotechnologies 2

Souscrit à hauteur de 300 millions d'euros par l'Etat dans le cadre de France 2030, le fonds Ecotechnologies 2 est géré par Bpifrance Investissement. Il investit des tickets de 2 à 10 M€, en recherchant systématiquement un co-investissement pari passu avec des acteurs privés dans une logique d'investisseur avisé. Il cible des opérations en fonds propres et quasi-fonds propres pour des prises de participation minoritaires dans des PME innovantes.

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr / @Bpifrance @BpifrancePresse

À propos de Zebra Impact Ventures

Société de capital-risque basée en Suisse, Zebra Impact Ventures investit dans des entreprises respectueuses de l'environnement qui ont le potentiel de transformer le monde. Zebra s'est associé à Mirabaud Asset Management, entité issue de la banque suisse historique, pour mettre en place la stratégie d'investissement "Regenerative Growth". Son ambition est de soutenir dans leur phase d'accélération les entreprises Agri-Tech qui s'attaquent à la transformation des systèmes alimentaires.